

**ACADEMIE DE POITIERS**

**COLLEGE PIERRE MENDES  
FRANCE SOYAux 0160894k**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2016-2017**

**Numéro de séance : 3**

**Date de convocation : 4/11/16**

**Présidence de : ANNE DAHLAB**

**Quorum :11**

**Nombre des présents : 18**

**Nombre d'absents excusés : 3**

**Nombres d'invités : 2**

## ORDRE DU JOUR

### I - Fonctionnement du conseil d'administration :

Désignation d'un secrétaire de séance  
Approbation du procès-verbal du CA du 14 novembre  
2016  
Approbation de l'ordre du jour

### II - Vie budgétaire et financière :

Budget 2017

Voyage en Allemagne

### V - Questions diverses :

A remettre 48h avant

Signatures

La Présidente



La Secrétaire



## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 1<sup>er</sup> décembre 2016

	Qualité	Titulaire			Suppléant				
		Nom-Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	DAHLAB Anne	x						
	Principal adjoint	BAUDOUIN Bruno	x						
	Gestionnaire	AHOUANTO Christine	x						
	CPE	LAPEYRONNIE Carole	x						
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	NEBOUT François			x				
	Collectivité de rattachement	GARCIA Stéphanie			x				
	Commune siège	GRIMAL Jérôme	x						
<b>Personne qualifiée</b>	DDEN	GUYONNET Elisabeth	x						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnel d'enseignement	SCHEID Olivier	x						
		ALTERMATT Aline	x						
		NOUVIALE	x						
		GUIHAL Greta	x						
		GONZALEZ Paul	x						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de la santé	FORGET Béatrice			x	RATINEAU G.			
		HARDY Emmanuel	x			CHITARELLO S.			
<b>Représentants de parents d'élèves et d'élèves</b>	Parents	DALLA VALLE Christine	x						
		GENTY Isabelle	x						
		DURANDET Nathalie				BRUNET Nathalie	x		
		LAFFORT Richard	x						
		SOULARD Franck	x						
		ESCARABAJAL Nathalie				CHAGNAUD Nadia	x		
	Élèves	THOMAS Romain	x						
Yoann NDOKO	x								
<b>Invités</b>		BILLY Cyril	x						
		PICON Gilles	x						

Total des votants : 18

**RUBRIQUE I. Fonctionnement du conseil d'administration**

**1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame DAHLAB indique, que pour respecter l'ordre de rotation, la charge d'assurer le secrétariat revient pour le présent conseil d'administration aux représentants des personnels. Valérie PECAL se porte volontaire.

**2. Approbation du procès-verbal du CA du 14 novembre 2016**

Mme Genty intervient avant le vote afin d'évoquer l'absence, dans ce PV, des questions posées. Mme Dahlab répond que le compte rendu a été rédigé par les représentants des parents d'élèves, validé par la secrétaire de séance avant le vote et qu'il lui revenait donc de faire figurer littéralement les questions posées et pas seulement les points abordés complétés par les réponses apportées.

Pour les prochains conseils d'administration, il est convenu que les questions diverses seront annexées.

Le vote s'effectue à main levée.

Résultat du vote : 1 abstention. Le PV est adopté

**3. Approbation de l'ordre du jour**

Le vote s'effectue à main levée.

Le PV est adopté à l'unanimité.

## **RUBRIQUE**    **II Vie budgétaire et financière**

### **1. Budget 2017**

Le budget 2017 a été présenté lors de la commission permanente du 29 novembre, au cours duquel la gestionnaire a détaillé chaque choix opéré et répondu aux questions des membres de la commission.

Mme Ahouanto présente, explique et commente le document envoyé en amont du CA : les principes de la construction budgétaire, la structure du budget, la dotation globale de fonctionnement (en baisse depuis 2 ans) et la répartition entre les différentes sections de fonctionnement (Activités pédagogiques, Vie de l'élève, Administration et Logistique, Services spéciaux dont la restauration, l'hébergement et les bourses, et la section d'investissement).

M. Picon intervient pour préciser que la subvention faite à l'UNSS par l'établissement et prévue au budget 2017 pour la 1ère fois devra être votée dans un prochain conseil d'administration car il s'agit d'une association. Cette dernière devra rendre compte de l'utilisation de cette somme en fin d'année, lors du bilan présenté en CA.

*A 18h25 : arrivée de Mme Guyonnet.*

Romain Thomas, représentant des élèves, demande en quoi consistent les améliorations prévues au CDI et évoquées par Mme la gestionnaire, parce qu'elles nécessiteront un prélèvement sur fonds de roulement. Mme Nouviale, professeur documentaliste répond qu'il s'agit essentiellement de remplacer le mobilier, de refaire le sol et les plafonds et de repeindre l'ensemble de la pièce. Mme Dahlab ajoute qu'une réflexion est engagée avec Canopé sur l'organisation et les améliorations sur le volet numérique.

Romain Thomas demande ensuite l'utilisation de la subvention faite à l'UNSS. Mme Pécal, professeur d'EPS répond qu'elle sert à acheter du matériel, des maillots de compétition et à payer des transports. M. Scheid, enseignant d'EPS ajoute qu'elle permet également de financer les assurances. Mme Dahlab conclut sur la question en disant qu'un bilan financier de l'UNSS est présenté lors du dernier CA de l'année scolaire.

Vote : adopté à l'unanimité

Acte n°10

### **2. Voyage en Allemagne**

Mme Ahouanto rappelle que le voyage en Allemagne aura lieu en mai prochain, les correspondants allemands étant déjà venus dans notre établissement. Mmes Latorse et Guinouard encadreront les élèves. Mme Ahouanto présente le budget.

Deux votes s'effectuent à main levée. Le don de la coopérative est adopté à l'unanimité. Puis la participation maximale des familles à hauteur de 213 euros est votée et adoptée à l'unanimité.

Acte n°11

## QUESTIONS DIVERSES

1) Les élèves qui font EPS le matin pourraient-ils manger avant les autres ?

Mme Altermatt répond que le cours d'EPS a une durée comme les autres cours, qu'il n'est donc pas envisageable de la diminuer. Les parents doivent veiller à ce que leur enfant déjeune le matin et les élèves peuvent prévoir un en-cas en milieu de matinée si nécessaire.

Mme Lapeyronnie précise qu'il est matériellement impossible de faire passer tous les élèves qui ont eu EPS en priorité à la cantine.

2) Existe-t-il un registre des incidents dans l'établissement ? Si oui, est-il consultable ?

Mme Dahlab demande des compléments d'information sur la question : de quels types d'incidents parle-t-on ?

Mme Chagnaud précise qu'il s'agit des incidents de vie scolaire.

Mme Lapeyronnie répond que les incidents sont saisis sur le logiciel pronote, que les familles sont donc directement averties.

Mme Dahlab ajoute qu'il existe un registre des sanctions prises dans l'établissement, que c'est obligatoire, que les sanctions prises sont consignées de façon anonyme. Il existe également un registre des passages à l'infirmerie ; un bilan est d'ailleurs fait en fin d'année scolaire par l'infirmière et envoyé à la DSDEN.

Mme Chagnaud évoque ce qu'elle a connu en primaire, à savoir un registre des incidents permettant ensuite en conseil d'école de travailler conjointement avec la mairie et d'améliorer le service de surveillance.

Mme Dahlab rappelle que Mme Lapeyronnie s'est engagée à présenter en fin d'année un bilan vie scolaire. L'an dernier, aucune donnée n'a été collectée.

Mme Lapeyronnie complète en disant que ce bilan aura bien lieu mais que l'absence d'indicateurs sur les années passées ne permettra pas le recul nécessaire à toute analyse.

Mme Dahlab rappelle que si un élève comparaisait en conseil de discipline, les parents

élus du conseil de discipline en seraient avertis.

Mme Chagnaud conclut en rappelant donc l'objectif de travailler en amont, afin d'éviter aux élèves ces situations.

3) Lors de la réunion parents-professeurs, le collège reste ouvert, ce qui pose un problème de sécurité. Que peut-on faire ?

Mme Dahlab le reconnaît, mais rassure chacun quant au fait que, lors de ces soirées, les élèves ne sont pas présents. La difficulté est connue, notée, mais l'établissement n'est pas en capacité de prévoir un personnel à la grille toute la soirée. Cette question a été soulevée auprès de la collectivité de rattachement, pour solliciter l'affectation de personnel supplémentaire pour assurer l'accueil et la fermeture de l'établissement, en particulier lors de ces soirées.

Mme Nouviale ajoute que ce problème existe partout, pas seulement dans les établissements scolaires.

Mme Dalla-Valle fait remarquer l'incohérence entre ce qui est demandé par l'institution en terme de sécurité et les moyens non disponibles pour une réelle efficacité.

Le 2e problème soulevé concerne l'absence de lumière sous le préau et sous la passerelle.

Mme Dahlab répond qu'à ce souci, une solution a été trouvée, un minuteur a été acheté et sera installé par l'EMOP semaine 49.

4) En éducation musicale, les élèves n'ont pas de table pour travailler, écrivent au sol. Est-il prévu de modifier ces conditions de travail ?

Mme Dahlab répond s'être renseignée auprès de Mme David, le professeur de l'établissement directement concernée par cette question. Dans ce cours, les élèves écrivent peu, mais des pupitres, réparés l'an dernier par M. Dumas (car cassés auparavant par les élèves) sont à leur disposition s'ils le souhaitent. Souvent les enfants préfèrent écrire sur leurs genoux ou à même le sol en effet. Une classe de 3è a d'ailleurs pu être observée cette semaine lors d'un contrôle. Un seul élève a choisi d'écrire sur sa chaise. M. Lann, le second enseignant d'éducation musicale, n'a pas fait remonter de dysfonctionnement particulier, ni perçu le moindre problème en classe avec ses élèves à ce sujet. Il en est de même dans son autre établissement.

M. Soulard, représentant des parents, intervient pour préciser que cette consigne de retirer les tables dans les salles d'éducation musicale émane des IPR (inspecteurs pédagogiques régionaux) de la discipline. Il est conscient que les pupitres ne sont pas des supports destinés à l'écriture, il évoque donc les chaises avec tablette, mais le prix à l'unité pour une chaise de qualité est souvent élevé, l'entrée de gamme se situant autour de 50 € pièce.

Mme Dahlab informe que cet achat a été envisagé en réunion de direction.

Mme Genty demande s'il ne pourrait pas être envisagé de changer de salle pour faire les contrôles.

Mme Dahlab répond que le collège ne dispose pas de suffisamment de salles pour cela et que les évaluations ne durent généralement pas une heure.

Romain Thomas, sans contester la nouvelle entrée dans la salle de musique pour des raisons d'hygiène qu'il a bien comprises, demande si le passage jusqu'à la salle ne pourrait pas être abrité car il y a parfois des flaques. Mme Guihal lui rappelle que le même problème se pose pour tous les élèves qui entrent par le portail principal de l'établissement et descendent les marches.

Mme Dahlab communique les dates de différentes commissions à venir (CESC, fonds social, CHS) en janvier et février pour permettre aux parents de mieux s'organiser.

Mme Brunet remercie Mme Dahlab pour les « tuto-stages » envoyés récemment par mail. Mme Dahlab précise qu'elle les a envoyés à tous les parents dès qu'elle les a elle-même reçus par le ministère.

Mme Pécal, en représentante des professeurs d'EPS, présente une motion, qu'elle lit et qui sera jointe au PV, afin de faire savoir que l'EPS n'apparaît plus comme épreuve finale dans le nouveau DNB.

La séance est levée à 19h30.